

ACTED

Siège social : 33 rue Godot de Mauroy – 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

ACTED

33 rue Godot de Mauroy
75009 Paris

A l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
3 rue d'Héliopolis 75017 Paris
01 42 94 42 42
www.pkf-arsilon.com

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 7 905 826 €. Siège social : 3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS. RCS PARIS 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. SIRET 811 599 406 00410. Code APE 6920Z. PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est membre de PKF Global, le réseau des entités membres de PKF International Limited, dont chaque membre est une entité juridique distincte et indépendante vis-à-vis de laquelle aucune responsabilité ne saurait être recherchée pour une quelconque action ou inaction d'une autre entité membre ou société correspondante.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

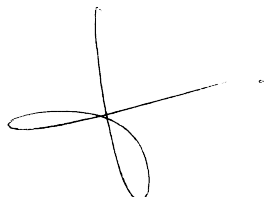
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'C' intertwined.

Francis CHARTIER

BILAN

ACTIF (en euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	4-1	310 047	304 542	5 505	10 634
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		310 047	304 542	5 505	10 634
Immobilisations corporelles	4-2	9 623 180	8 104 316	1 518 864	1 580 970
Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 623 180	8 104 316	1 518 864	1 580 970
Immobilisations financières	4-3	10 709 487	1 208 041	9 501 446	10 089 448
Participations et Créances rattachées	4-3-2	5 608 939	55 246	5 553 693	4 649 211
Autres titres immobilisés		3 263	0	3 263	3 233
Prêts	4-3-3	4 214 711	1 152 795	3 061 916	4 527 954
Autres	4-3-4	882 574	0	882 574	909 050
TOTAL I		20 642 715	9 616 899	11 025 815	11 681 051
ACTIF CIRCULANT					
Créances		429 962 551	0	429 962 551	421 943 763
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4-4	423 932 229	0	423 932 229	417 437 871
Autres	4-5	6 030 322	0	6 030 322	4 505 891
Disponibilités		80 952 908	0	80 952 908	59 810 370
Charges constatées d'avance		365 031	0	365 031	347 040
TOTAL II		511 280 490	0	511 280 490	482 101 172
Frais d'émission des emprunts (III)		0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	4-6	13 069 035	0	13 069 035	12 886 375
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		544 992 239	9 616 899	535 375 340	506 668 599

PASSIF (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres sans droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Fonds propres avec droit de reprise		0	0
Fonds propres statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Réserves	4-7	43 601 905	32 744 641
Autres		43 601 905	32 744 641
Excédent ou déficit de l'exercice	4-7	9 610 508	10 857 263
AUTRES FONDS PROPRES			
Autres Fonds Propres		15 170 000	17 170 000
Titres associatifs		15 170 000	17 170 000
Situation nette (sous-total)		68 382 412	60 771 905
TOTAL I		68 382 412	60 771 905
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés	4-9	120 463 705	113 652 312
TOTAL II		120 463 705	113 652 312
PROVISIONS			
Provisions pour risques	4-8	3 041 572	758 497
Provisions pour charges	4-8	2 866 359	498 863
TOTAL III		5 907 931	1 257 360
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés	4-10	0	500 000
Emprunts et dettes financières diverses	4-10	75 517	313 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4-11	1 065 193	1 202 733
Dettes fiscales et sociales	4-11	2 445 916	2 251 890
Autres dettes	4-11	5 758 063	11 024 781
Produits constatés d'avance	4-13-1	321 222 541	303 293 252
TOTAL IV		330 567 230	318 585 693
Ecart de conversion Passif (V)	4-13-2	10 054 061	12 401 329
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV + V)		535 375 340	506 668 599

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		470	400
Ventes de biens et de services		1 794 881	2 499 309
Ventes de biens		0	0
Ventes de prestations de service		1 794 881	2 499 309
Produits de tiers financeurs		526 665 047	458 201 456
Concours publics et subventions d'exploitation	5-1 & 2	518 373 987	457 902 807
Ressources liées à la générosité du public		8 291 060	298 648
<i>Dons manuels</i>		7 265 476	298 648
<i>Mécénats</i>		1 025 585	0
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		0	0
Contributions financières		0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 331 599	1 554 922
Utilisations des fonds dédiés	4-9	83 755 685	67 638 067
Autres produits	5-4	3 085 585	16 023 097
TOTAL I		616 633 268	545 917 251
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		144 866 130	141 984 949
Autres achats et charges externes		71 689 408	63 825 141
Impôts, taxes et versements assimilés		2 675 631	1 978 081
Salaires et traitements		121 021 686	107 838 340
Charges sociales		28 283 364	26 964 553
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 045 378	1 741 004
Dotations aux provisions		5 673 816	1 207 902
Reports en fonds dédiés	4-9	91 146 253	89 118 810
Autres charges	5-5	139 719 186	99 630 022
TOTAL II		606 120 853	534 288 803
1. RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION (I - II)		10 512 415	11 628 448

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Référence annexe	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		347 123	419 060
Reprises sur dépréciations et provisions		0	156 731
Différences positives de change		4 086 920	5 567 848
TOTAL III	5-6	4 434 043	6 143 639
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		55 246	0
Intérêts et charges assimilées		414 570	479 964
Différences négatives de change		3 668 299	1 956 702
TOTAL IV	5-6	4 138 115	2 436 666
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5-6	295 928	3 706 972
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		10 808 343	15 335 421
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		346 146	1 561 292
Sur opérations en capital		108 464	62 693
TOTAL V	5-7	454 609	1 623 985
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 649 910	3 359 295
Sur opérations en capital		0	2 742 847
TOTAL VI	5-7	1 649 910	6 102 142
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5-7	(1 195 301)	(4 478 157)
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		2 534	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		621 521 920	553 684 874
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		611 911 412	542 827 611
EXCÉDENT OU DÉFICIT		9 610 508	10 857 263
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	6-5	35 046 286	11 189 855
Prestations en nature		0	0
Bénévolat		0	0
TOTAL		35 046 286	11 189 855
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	6-5	35 046 286	11 189 855
Mise à disposition gratuite de biens		0	0
Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0
TOTAL		35 046 286	11 189 855

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Depuis 1993, l'association de solidarité internationale Acted répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française Acted (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

Acted a mis en œuvre 580 projets en 2023 à travers l'élaboration de 771 budgets, auprès de 27,1 millions de bénéficiaires en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

Forte de son expérience au plus près des situations et des besoins des communautés vulnérables de par le monde, l'ONG Acted contribue à la promotion des Objectifs du développement durable, en plaidant en faveur d'une approche intégrée, la co-construction et un partenariat mondial, au travers de ses 3 piliers programmatiques Zéro Carbone – Zéro Exclusion – Zéro Pauvreté.

Associée à de nombreux partenaires français, européens et internationaux, Acted s'engage pour promouvoir et développer des approches et des initiatives innovantes, les principes humanitaires, les nouvelles solidarités et des convergences entre opérateurs privés, acteurs publics et ONG du Nord et du Sud sur des thèmes tels que l'efficacité et la transparence de l'aide, l'évaluation et l'information et la coordination de l'urgence humanitaire, la promotion de la gouvernance locale et l'appui aux sociétés civiles, l'accès durable au revenu et la microfinance, la prévention et la réduction des catastrophes, le lien entre aide au développement, développement durable et social business, la sécurité alimentaire, etc.

Cette vision est guidée par la devise " Penser local - Agir global " - qui reflète la nécessité de s'appuyer sur une compréhension profonde des territoires et des contextes locaux pour développer et mettre en œuvre des actions basées sur les connaissances, les structures et les capacités locales.

Cette pensée locale contribue à une réponse globale - à travers l'ensemble des programmes et opérations d'Acted - alors que nous travaillons ensemble à la construction d'un monde 3ZERO : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, et Zéro Pauvreté.

2- ÉVÈNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

En 2023, Acted est présente dans 43 pays, et a mis en œuvre 580 projets en humanitaire, développement et environnementaux, soit une légère diminution par rapport à 2022 en nombre de projet mais des enveloppes budgétaires plus importantes. L'intervention de l'organisation a bénéficié à 27,1 millions de personnes en Afrique, Asie, Moyen-Orient, Afrique du Nord (MENA), Amérique Latine/Caraïbes et en Europe.

La répartition géographique des opérations d'Acted a évolué en 2023 par rapport à 2022, avec une augmentation dans la région MENA liée aux réponses d'urgence en Syrie, en Turquie, au Maroc, en Libye et à Gaza. Le portfolio est resté relativement stable dans les autres régions du monde (avec une augmentation en Afrique et spécifiquement au Tchad et au Soudan suite à la crise humanitaire au Soudan). Cela se traduit par une augmentation significative du budget de la Région Europe (+29% en 2023), atteignant 27% du budget global en 2023. Le budget de la Région MENA connaît une augmentation de 11% par rapport à 2022, et représente 29% du budget global. Le budget de la région Amériques décroît légèrement (-14%) par rapport à 2022 tandis que les budgets des régions Afrique et Asie croissent, et représentent respectivement 26% et 16% du budget global.

2023 a été une année marquée par de nombreuses et graves crises humanitaires. Alors que la guerre en Ukraine continue, le 6 février, une série de tremblements de terre a fait plus de 55 000 victimes en Turquie et en Syrie, les pires tremblements de terre que la région ait connus depuis 20 ans. En avril, un conflit a éclaté au Soudan, provoquant le déplacement de millions de personnes. En septembre, un violent tremblement de terre a frappé le Maroc et, en Libye, deux barrages se sont effondrés à la suite d'une tempête et les inondations qui s'en sont suivies ont détruit la ville de Derna. En octobre, la guerre a éclaté à Gaza et un

autre tremblement de terre a dévasté l'ouest de l'Afghanistan. Ces crises sont venues s'ajouter à une liste déjà longue d'urgences humanitaires. Par conséquent, les besoins humanitaires mondiaux n'ont jamais été aussi importants qu'en 2023. L'année 2023 a également été marquée par une augmentation de l'extrême pauvreté dans les pays en développement, pour la première fois depuis deux décennies, en raison de la crise mondiale de la sécurité alimentaire. 2023 a également été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec des événements météorologiques extrêmes dus au changement climatique qui ont fait de nombreuses victimes et dévasté des territoires.

En poursuivant son engagement dans ses 43 pays d'interventions, l'organisation a apporté son soutien à plus de 27,1 millions de personnes vulnérables afin de répondre à leurs besoins de base tout en améliorant leur capacité de résilience.

Conflit en Ukraine

En 2023, la guerre en Ukraine a continué à faire des ravages dans tout le pays. Des combats actifs ont menacé la population, en particulier dans les communautés situées sur la ligne de front. À la fin de l'année 2023, 3,7 millions de personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et 5,9 millions de personnes avaient fui le pays et vivaient en tant que réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays voisins.

Acted a fourni de l'aide à plus de 2,3 millions de personnes en Ukraine - l'une de nos opérations les plus importantes à ce jour. En se concentrant sur les sites de front, les équipes d'Acted ont fourni plus de 48 millions d'euros en cash et en moyens de subsistance. Acted a travaillé avec un large réseau de partenaires locaux et avec des agences locales et internationales, afin de favoriser la coordination et la planification de la transition au niveau des zones opérationnelles. Suite à la rupture du barrage de Kharkhova en juin 2023, Acted a distribué de l'eau potable aux populations, a entrepris le transport de l'eau par camion et a réhabilité plus de 100 infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement endommagées. Ces activités ont bénéficié à près de 650 000 personnes.

Tremblements de terre en Turquie, Syrie, Maroc et Afghanistan

L'année 2023 a été marquée par un certain nombre de tremblements de terre violents qui ont coûté la vie à plus de 64 100 personnes, soit le bilan le plus élevé depuis 2010.

Acted a été fortement mobilisée en réponse à ces tremblements de terre. La plupart de ces crises ayant causé d'importants déplacements de population, Acted a déployé ses capacités de coordination et de gestion des camps (CCCM). En Turquie, par exemple, Acted a été l'une des premières organisations internationales à fournir une aide d'urgence dans les provinces de Hatay, Adiyaman et Kahramanmaraş. Acted a déployé une réponse humanitaire multisectorielle à grande échelle, touchant plus d'un demi-million de personnes. Acted a également déployé une réponse au Maroc et, en partenariat avec des organisations locales, a soutenu les communautés affectées dans les zones difficiles d'accès des montagnes de l'Atlas en leur fournissant des abris, des articles non alimentaires (NFI), de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène (WASH), de l'aide monétaire et un accès à l'énergie.

Rupture du barrage de Derna

En septembre 2023, des pluies torrentielles résultant de la tempête méditerranéenne Daniel se sont manifestées dans le nord-est de la Libye. Ces précipitations ont provoqué l'effondrement de deux barrages près de la ville de Derna, sur la côte. Les eaux de crue ont emporté des quartiers entiers et endommagé des infrastructures essentielles, notamment des ponts, des routes et des réseaux de communication. On estime que jusqu'à 20 000 personnes ont perdu la vie.

Seule ONG internationale déjà présente à Derna, Acted a mobilisé ses équipes et fourni des abris d'urgence, une aide alimentaire, des articles non alimentaires, une protection des enfants et un soutien psychosocial. Acted a également transporté de l'eau par camion via une usine de dessalement, garantissant ainsi un approvisionnement en eau propre et potable à la population. Pour compléter cette approche, Acted a fourni des kits d'hygiène distribués en porte-à-porte ou dans les centres communautaires où les personnes déplacées étaient logées.

Guerre à Gaza

Acted est présente en Cisjordanie depuis 2007 et dans Gaza depuis 2008. Depuis 2007, Acted répond aux besoins humanitaires et aux défis du développement dans les Territoires Palestiniens Occupés à travers une approche intégrée. Face à l'aggravation de la situation humanitaire ces dernières années, et plus encore depuis le 7 octobre 2023, Acted se mobilise pour répondre aux besoins fondamentaux des populations affectées par le conflit. Concrètement, Acted a fourni une aide d'urgence vitale aux ménages touchés par le conflit, notamment des abris d'urgence, des articles non alimentaires et alimentaires.

Une crise alimentaire mondiale

En 2023, des niveaux records d'insécurité alimentaire aiguë persistent en raison de crises alimentaires prolongées et de nouveaux chocs. Dans 48 pays, 238 millions de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, soit 10 % de plus qu'en 2022. En 2023, Acted a soutenu près de 1,4 millions de personnes via une assistance en aide alimentaire (aide monétaire, coupons ou en nature). Des actions d'aide alimentaire à grande échelle ont été menées au Soudan et dans l'est du Tchad à la suite du conflit au Soudan qui a débuté en avril 2023 et qui a entraîné le déplacement de plus de 8,6 millions de personnes. Les autres pays où Acted a distribué une aide alimentaire aux populations sont, entre autres, l'Afghanistan, le Pakistan, la RDC, le Mozambique, le Burkina Faso et l'Ukraine.

2-1 ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

3- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association ACTED pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement n°2020-08, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3-1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – ACTIF

3-1-1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Autres immobilisations incorporelles 1 à 3 ans

3-1-2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Installations et agencements	5 à 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans ou sur la durée de la mission
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les immobilisations acquises d'occasion sont amorties linéairement sur la durée de vie restant à courir.

3-1-3 Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges d'exploitation conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elles seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

3-1-4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable, compte tenu de la situation nette des filiales.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

Une dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

3-1-5 Stock

Les stocks à la clôture de l'exercice sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils concernent principalement des matériaux de constructions utilisés dans le cadre de projet d'infrastructures, ainsi que de produits de première nécessité (savons, couvertures) utilisés dans le cadre de projets de distributions à des populations très vulnérables. Ces stocks sont non significatifs en raison de leur consommation rapide et ne sont pas valorisés dans les comptes de l'association.

3-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non-recouvrement.

Pour les projets ouverts à compter de 2018, les encaissements en devises génèrent des gains et des pertes de change constatés au P&L qui correspondent à la différence entre le taux Inforeuro du mois de l'encaissement, et le taux historique de la créance.

3-1-7 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les écarts de conversion à la clôture de l'exercice font l'objet d'une inscription aux comptes 666 « Pertes de change » ou 766 « Gains de change ».

3-1-8 Ecarts de conversion

Les créances usagers, les fonds dédiés, les subventions perçues d'avance, les dettes fournisseurs et les prêts en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31 décembre de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans des comptes de régularisation actifs ou passifs suivant leur sens.

Une provision pour risque de change, calculée par compensation entre la différence de conversion actif et passif devise par devise, est comptabilisée pour l'excédent des pertes latentes sur les gains latents.

3-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN – PASSIF

3-2-1 Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Ces fonds propres, n'appartenant ni aux membres ni aux fondateurs, permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets d'ACTED.

Les fonds propres sont considérés comme étant sans droit de reprise dès lors qu'ils correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité, contrairement aux fonds propres sans droit de reprise correspondant à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

3-2-2 Autres fonds propres

ACTED a émis des Titres Associatifs portant intérêt à taux fixe pour un montant total de 650 000 € en date du 15 septembre 2014, totalement remboursés en 2019, puis 2 000 000 € en date du 27 juin 2016, totalement remboursés en juin 2023, puis 2 090 000 € en date du 3 juillet 2017, puis 4 080 000 € en date du 18 novembre 2019 et enfin 9 000 000 € en date du 15 décembre 2021. Le terme « Titre Associatif » désigne chacune des Obligations émises par ACTED remboursables à son initiative et constituant des créances de dernier rang conformément à l'article L. 213-9 du code monétaire et financier. Ainsi les titres sont portés en haut de bilan dans la catégorie « autres fonds propres ».

Le reste des autres fonds propres est composé de résultats comptables antérieurs.

3-2-3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées ayant pour objet le financement de biens sont inscrites directement en « Fonds associatifs » dans la mesure où elles ne sont pas grevées de conditions d'octroi. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en « Autres fonds associatifs ».

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat sur la durée d'amortissement des biens concernés lorsqu'ils sont amortissables, ou sur 10 ans au plus dans le cas contraire.

3-2-4 Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

La quote-part des subventions de fonctionnement incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite au passif en « Fonds dédiés », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Utilisations des Fonds Dédiés », au rythme de réalisation des engagements.

3-2-5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'Association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3-2-6 Produits constatés d'avance

Lorsque les subventions de fonctionnement octroyées financent des actions qui s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou, à défaut, *pro rata temporis*. La quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs, et correspondant aux subventions perçues d'avance, est inscrite au passif en « Produits constatés d'avance ».

3-3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3-3-1 Dépenses prises en compte pour les missions

L'association intervient principalement dans des régions où, en raison de pratiques commerciales locales, les règlements des dépenses auprès des fournisseurs se font à l'obtention des biens ou des services. Ces dépenses sont en conséquence comptabilisées qu'une fois acquittées dans la mesure où les biens ont effectivement été livrés et les prestations effectuées.

3-3-2 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en « Produits constatés d'avance » et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu au constat d'une charge inscrite en « Engagement à réaliser sur ressources non affectées ».

Le suivi des subventions d'exploitation se fait au travers de comptes d'emploi individualisés.

Ces comptes d'emploi sont présentés aux organismes financeurs dans la devise de la convention. Les dépenses engagées sur le « terrain » sont converties dans la devise du compte d'emploi au taux Info Euro du mois de leur décaissement.

3-3-3 Utilisations des fonds dédiés

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » au bilan sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

3-3-4 Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3-3-5 Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association. Elles sont valorisées dans la mesure où l'on dispose à leur égard de méthodes d'enregistrement fiables, d'informations quantifiables et valorisables.

4- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

4-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-1-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Logiciels	304 542			304 542
Marques	5 505			5 505
TOTAL	310 047	0	0	310 047

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels, du site internet et de la marque Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

4-1-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Logiciels	299 413	5 129		304 542
TOTAL	299 413	5 129	0	304 542

La variation de l'exercice correspond à l'amortissement du logiciel de paye utilisé par ACTED.

4-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

4-2-1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Terrains	503 082			503 082
Ins. générales et agencements	408 028	12 205		420 234
Matériel de transport	7 164 153	942 414		8 106 567
Matériel de bureau et informatique	274 803	21 380		296 184
Inst. techniques, matériel et outillage	80 648			80 648
Mobilier de bureau	65 067	2 143		67 210
Immobilisations corporelles en cours	149 256			149 256
TOTAL	8 645 037	978 143	0	9 623 180

Les acquisitions de l'exercice se composent essentiellement de 46 véhicules roulants et 2 générateurs pour la mise en œuvre des missions dans les différents pays.

4-2-2 Tableau de variation des amortissements

Amortissements (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Ins. générales et agencements	274 310	42 305		316 615
Matériel de transport	6 480 628	926 400		7 407 028
Matériel de bureau et informatique	195 558	62 060		257 618
Inst. techniques, matériel et outillage	78 540	723		79 263
Mobilier de bureau	35 032	8 760		43 792
TOTAL	7 064 067	1 040 249	0	8 104 316

4-3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4-3-1 Tableau de variation des immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Titres de participations	4 649 211	959 728	0	5 608 939
Autres titres immobilisés	3 233	31	0	3 263
Prêts, et autres immo. financières	5 680 749	1 263 119	2 729 157	4 214 711
Dépôts, cautionnements et autres	909 050	83 384	109 861	882 574
TOTAL	11 242 243	2 306 262	2 839 018	10 709 487

4-3-2 Participations

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augment.	Diminut.	31/12/2023	Capital	Capitaux propres	% détenu	Provision
Oxus Holding	2 740 874	709 068	0	3 449 942	69 624	1 613 315	88,359%	0
Oxus Kirghizistan	1 558 824	0	0	1 558 824	2 053 254	1 952 913	58,136%	0
Titres F-451	30 000	0	0	30 000	50 277	3 572 708	0,898%	0
Titres Humanitarian Logistics Coop	4 340	660	0	5 000	65 010	78 624	7,691%	0
Titres Groupe Hermitage	0	250 000	0	250 000	170 703	496 587	16,985%	0
Titres SCI Lab Hermitage	10 000	0	0	10 000	155 700	68 973	6,418%	0
Titres ACTED HELLAS	4 990	0	0	4 990	5 000	4 725	99,800%	0
Titres InvESS (ex EQUISOL)	125	0	0	125	6 734 650	5 520 019	0,002%	0
Titres LAH / BBL	300 058	0	0	300 058	9 097 000	2 052 000	1,922%	55 246
TOTAL	4 649 211	959 728	0	5 608 939				55 246

ACTED renforce sa participation dans la structure Oxus Holding avec l'acquisition de 10 179 actions complémentaires pour 709 068 € au 31 décembre 2023.

En 2023, ACTED a acquis 66 titres de la structure Humanitarian Logistics Coop pour 660 €.

De plus, ACTED prend position dans le Groupe Hermitage avec l'acquisition de 28 994 actions pour 250 000 € au 31 décembre 2023.

4-3-3 Prêts

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augment.	Diminut.	31/12/2023
Micro et agro crédits	1 726	0	0	1 726
Prêts	5 679 023	1 263 119	2 729 157	4 212 985
TOTAL	5 680 749	1 263 119	2 729 157	4 214 711

Les prêts concernent Oxus Tadjikistan, Oxus Kirghizistan, Oxus Holding, Oxus Développement Network.

La variation du poste des prêts s'expliquent principalement par des nouveaux prêts accordés pour 882 K€ et des remboursements de prêts pour 1 717 K€ au cours de l'exercice 2023.

4-3-4 Dépôts et cautionnements, autres immobilisations financières

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Dépôts et cautionnements Paris	218 791	10 669	83 710	145 749
Dépôts et cautionnements Terrains	690 259	72 716	26 150	736 824
Apports associatifs	0	0	0	0
TOTAL	909 050	83 384	109 861	882 574

Les dépôts et cautionnements « terrains » correspondent aux dépôts de garantie versés pour les locations des bureaux et des logements du personnel international en ligne avec les procédures RH applicables.

4-4 USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS

Il s'agit des subventions restant à recevoir sur les contrats signés.

Valeur brute (en euros)	31/12/2023
BHA	207 836 457
ECHO	28 755 222
INTPA/NEAR	22 283 131
IMPACT Initiatives	16 890 701
Concern Worldwide	12 332 832
UNOPS	12 064 485
Norwegian Ministry of Foreign Affairs	12 030 151
UNWFP	11 893 631
UNOCHA	10 895 113
Danish Refugee Council	6 401 969
Agence Française de Développement	6 005 000
Autres financeurs non détaillés - financements inférieurs à 6 M€	76 543 538
TOTAL	423 932 229

4-5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	4 214 711	1 467 251	2 747 460
Dépôts, cautionnements et autres immo. financières	882 574	0	882 574
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	5 097 285	1 467 251	3 630 034
SUR ACTIF CIRCULANT			
Organismes et usagers douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances sur les organismes et usagers	423 932 229	315 200 141	108 732 088
Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 052 120	1 052 120	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
État et autres collectivités - Divers	0	0	0
Groupe et associés	3 372 592	139 960	3 232 632
Débiteurs divers	1 605 610	1 605 610	0
Charges constatées d'avance	365 031	365 031	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	430 327 582	318 362 862	111 964 720

Note relative aux autres créances sur les organismes et usagers ci-dessus : il n'est pas possible de présenter un échéancier arrêté des créances avec une échéance à plus d'un an et moins d'un an car l'encaissement des créances est lié à l'avancement des projets. Une partie de ces créances pourrait être encaissée à plus d'un an, mais le montant ne peut pas être évalué de façon certaine. Ainsi, sont présentées dans la colonne « à plus d'un an », les projets qui se terminent après 2024.

4-6 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

(en euros)	31/12/2023
AFN	96 778
AUD	5 990
BDT	4 450
CAD	226 484
CHF	310 928
DKK	3
ETB	66 152
GBP	244 227
JOD	12 983
KES	2 080
MDL	2 331
NGN	69 237
NOK	370 117
PHP	3 981
PKR	471 957
RON	8
SDG	21
SEK	41 377
THB	5
TJS	128 389
TND	3 623
USD	11 007 911
XAF	1
XOF	2
TOTAL	13 069 035

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2023, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

Une provision de 3 041 572 € passée au 31 décembre 2023 couvre le montant net de pertes de change latentes devises par devises.

4-7 FONDS PROPRES

4-7-1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	0	0		0		0		0
Fonds propres avec droit de reprise	0	0		0		0		0
Ecart de réévaluation	0	0		0		0		0
Réserves	32 744 641	10 857 263		0		0		43 601 904
Report à nouveau	0	0		0		0		0
Excédent ou déficit de l'exercice	10 857 263	-10 857 263		9 610 508		0		9 610 508
Autres fonds propres	17 170 000	0		0		2 000 000		15 170 000
Donations consommables	0	0		0		0		0
Subventions d'investissement	0	0		0		0		0
Provisions réglementées	0	0		0		0		0
Total	60 771 904	0	0	9 610 508	0	2 000 000	0	68 382 412

Les autres fonds propres correspondent exclusivement aux titres associatifs.

4-7-2 Affectation du résultat de l'exercice

L'excédent de l'exercice, de 9 610 508 €, définitivement acquis au 31 décembre 2023 sera affecté après approbation, de la manière suivante :

- « Autres réserves » : pour le résultat de l'exercice : 9 610 508 €

4-7-3 Titres Associatifs

Dans le cadre de la restructuration de son financement, ACTED a émis des titres associatifs :

- En date du 27 juin 2016 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 000 000 €. Ces derniers ont été totalement remboursés en juin 2023.
- En date du 31 juillet 2017 : des titres associatifs à taux fixe de 3.5 % sur toute sa durée. Quatre entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 2 090 000 €.
- En date du 18 novembre 2019 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Six entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 4 080 000 €.
- En date du 15 décembre 2021 : des titres associatifs à taux fixe de 2.5 % sur toute sa durée. Cinq entités ont souscrit à cette émission pour un montant de 9 000 000 €.

Ces titres sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent des créances de dernier rang conformément à l'article L.213-9 du code monétaire et financier), ils sont inscrits au bilan dans les fonds propres pour un montant total de 15 170 000 €.

4-8 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

4-8-1 Provisions pour Risque de Change

- La provision de 758 497 €, qui avait été enregistrée au 31 décembre 2022 pour risque de change a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2023.
- Une provision pour risque de perte de change est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2023 pour 3 041 572 €.

4-8-2 Provisions pour Risques et Charges

Pour rappel, au 31 décembre 2022, une provision pour risque sur des projets à la suite d'audit ou de désaccord sur les versements restant à percevoir avait été passée pour un montant de 498 863 €.

Il est à noter qu'en 2023 ACTED a repris partiellement les provisions existantes au 31 décembre 2022, avec un reliquat qui reste en compte de 234 K€, puis a comptabilisé une nouvelle provision de 2 632 K€ pour atteindre un montant total des provisions de 2 866 359 € au 31 décembre 2023.

4-9 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au 31 décembre 2023 représentent 120 464 K€ contre 113 652 K€ l'année précédente. Les fonds dédiés sont principalement constitués par les subventions de fonctionnement reçues. Le suivi de l'utilisation des fonds dédiés par zone géographique au 31 décembre 2023 se présente de la façon suivante :

Variation des Fonds dédiés issus de (en euros)	31/12/2022	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	31/12/2023	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	112 444 355	87 694 908	83 790 368	0	0	116 348 895	524 244
Programmes engagés en Afghanistan	12 189 520	9 994 112	5 815 795			16 367 837	
Programmes engagés au Tadjikistan	1 695 801	508 876	965 980			1 238 697	
Programmes engagés au Pakistan	1 795 376	757 307	1 236 693			1 315 989	
Programmes engagés au Sri Lanka	700 121	713 850	258 866			1 155 105	50 426
Programmes engagés au Bangladesh	10 076	633 042	17 532			625 586	
Programmes engagés au Liban	12 773 228	3 383 510	946 549			15 210 189	
Programmes engagés en Palestine	206 780	1 318 883	224 234			1 301 429	
Programmes engagés en Irak	220 701	245 565	222 600			243 666	
Programmes engagés en Jordanie	1 763 122	2 431 665	1 552 199			2 642 588	
Programmes engagés en Afrique - Congo	96 942	60 861	0			157 803	
Programmes engagés en Afrique - RDC	7 856 514	5 097 623	7 720 851			5 233 286	
Programmes engagés en Afrique - Tchad	135 793	1 219 148	145 175			1 209 766	
Programmes engagés en Afrique - Soudan	1 432 149	1 823 553	1 307 241			1 948 461	
Programmes engagés en Afrique - Sud Soudan	2 915 904	1 424 577	734 326			3 606 155	
Programmes engagés en Afrique - Sénégal	0	37 424	707			36 717	
Programmes engagés en Afrique - Nigeria	885 708	0	885 708			0	
Programmes engagés en Afrique - Ouganda	316 825	52 778	122 128			247 475	
Programmes engagés en Afrique - RCA	3 126 694	77 191	2 298 566			905 319	144 545
Programmes engagés en Afrique - Kenya	576 677	327 989	60 837			843 828	
Programmes engagés en Afrique - Somalie	1 868 098	8 011 448	2 427 361			7 452 185	
Programmes engagés en Afrique - Mali	1 558 299	2 701 908	409 619			3 850 588	
Programmes engagés en Afrique - Côte d'Ivoire	0	31 419	614			30 805	
Programmes engagés en Afrique - Libye	2 265 902	1 467 453	2 259 158			1 474 198	
Programmes engagés en Afrique - Niger	904 318	2 335 720	590 969			2 649 069	
Programmes engagés en Afrique - Ethiopie	438 391	2 380 658	443 280			2 375 769	
Programmes engagés en Afrique - Mozambique	157 962	53 094	158 853			52 203	
Programmes engagés en Afrique - Bénin	0	95 914	2 510			93 404	
Programmes engagés en Afrique - Burkina Faso	2 136 203	484 621	1 913 540			707 285	
Programmes engagés en Afrique - Tunisie	63 963	2 439	63 296			3 106	
Programmes engagés en Afrique - Maroc	0	237 130	0			237 130	
Programmes engagés au Yemen	6 072 313	5 978 827	5 345 114			6 706 027	
Programmes engagés en Syrie-Turquie	12 891 729	12 223 368	12 803 435			12 311 662	
Programmes engagés en Arménie	59 434	23 025	59 436			23 023	
Programmes engagés en Amérique	1 560 194	129 677	1 561 282			128 589	
Programmes engagés en Myanmar	11 988	385 331	18 442			378 878	
Programmes engagés en Indonésie	0	0	0			0	
Programmes engagés aux Philippines	200 055	698	200 054			700	
Programmes engagés en Thaïlande	1	12 636	2			12 635	
Programmes engagés en Europe de l'Ouest	2 380 341	1 731 766	1 523 165			2 588 942	329 272
Programmes engagés en Colombie	43 697	160 829	45 492			159 034	
Programmes engagés en Ukraine	28 389 437	17 656 635	26 682 311			19 363 760	
Programmes engagés en Vénézuéla	494 785	144 949	461 607			178 126	
Programmes engagés en Moldavie	1 829 262	1 330 990	1 878 370			1 281 883	
Programmes engagés en Roumanie	420 050	6 422	426 472			0	
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public	1 207 958	4 114 810	1 207 958	0	0	4 114 810	0
Fonds dédiés sur dons affectés	1 207 958	3 587 742	1 207 958			3 587 742	
Fonds dédiés sur mécénats	0	527 068	0			527 068	
TOTAL	113 652 312	91 809 718	84 998 326	0	0	120 463 705	524 244

Les fonds dédiés sont présentés ici par pays ou zone géographique, un suivi individualisé est toutefois effectué de manière comptable pour chaque subvention.

4-10 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 31 décembre 2023 :

(en euros)	31/12/2022	Augment. (souscript°)	Diminut. (remboursé)	31/12/2023
Emprunts (Billets à Ordre)	500 000	0	500 000	0
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes	166 904	46 652	166 904	46 652
Concours bancaires courants	146 134	28 864	146 134	28 864
TOTAL	813 038	75 517	813 038	75 517

Les emprunts correspondent à des avances de trésorerie accordée à l'association ACTED par un établissement bancaire sous forme de billets à ordres pour un montant total de 500 000 €. Ils ont été totalement remboursés à leur date d'échéance en février 2023.

4-11 ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(en euros)	31/12/2023	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires et assimilés	0	0	0	0
Concours bancaires courants et autres emprunts et dettes	75 517	75 517	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 065 193	1 065 193	0	0
Personnel et comptes rattachés	1 338 923	1 338 923	0	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 010 836	1 010 836	0	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	96 157	96 157	0	0
Groupe et associés	0	0	0	0
Autres dettes	5 758 063	5 758 063	0	0
Produits constatés d'avance	321 222 541	321 222 541	0	0
TOTAL DES DETTES	330 567 230	330 567 230	0	0

4-12 CHARGES À PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2023
Emprunts et dettes financières divers	46 652
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 586
Dettes fiscales et sociales	993 918
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	1 322 156

4-13 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

4-13-1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2023 à 321 223 K€ contre 303 293 K€ l'année précédente. Ils sont principalement constitués par les subventions perçues d'avance, soit la quote-part des subventions de fonctionnement incombant aux exercices futurs.

4-13-2 Ecart de conversion passif

(en euros)	31/12/2023
AFN	48 406
AUD	8 719
BDT	7 666
CAD	205 343
CHF	309 864
DKK	36
ETB	60 348
GBP	233 757
KES	901
LYD	115
MDL	1 231
NOK	305 811
NPR	9
PHP	9
PKR	396 276
SDG	4 303
SEK	57 588
THB	6
TJS	10 541
TND	2 345
USD	8 400 783
XAF	3
XOF	3
TOTAL	10 054 061

Les écarts de conversion sont présentés par devises afin de déterminer une position de change par devise et de calculer une provision pour risque de change équivalente à l'excédent des pertes latentes sur les gains latents le cas échéant.

Ces soldes résultent d'une part de la revalorisation des Produits constatés d'avance, des fonds dédiés et du solde client au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises du 31/12/2023, et de l'extourne des pertes et gains de change latents sur les projets soldés sur l'exercice.

5- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

5-1 DÉTAIL ET VARIATION DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL PAR PAYS

(en euros)	31/12/2023		31/12/2022		Variations	
	En valeur	en %	En valeur	en %	En valeur	en %
AFRIQUE	143 339 913	27,65%	140 560 273	30,70%	2 779 640	1,98%
RDC	30 694 650	5,92%	33 623 376	7,34%	-2 928 727	-8,71%
Ouganda	1 653 715	0,32%	1 690 110	0,37%	-36 395	-2,15%
Soudan	4 998 851	0,96%	5 227 286	1,14%	-228 435	-4,37%
Sud Soudan	15 685 982	3,03%	17 571 147	3,84%	-1 885 166	-10,73%
Burkina Faso	7 548 018	1,46%	7 090 868	1,55%	457 150	6,45%
Mali	10 383 595	2,00%	6 868 975	1,50%	3 514 621	51,17%
Congo Brazzaville	314 474	0,06%	286 529	0,06%	27 944	9,75%
Tchad	8 812 389	1,70%	5 502 923	1,20%	3 309 467	60,14%
Kenya	5 857 560	1,13%	10 442 000	2,28%	-4 584 440	-43,90%
Somalie	29 039 447	5,60%	18 398 742	4,02%	10 640 705	57,83%
RCA	9 248 116	1,78%	17 307 058	3,78%	-8 058 943	-46,56%
Niger	12 389 861	2,39%	9 317 378	2,03%	3 072 483	32,98%
Côte d'Ivoire	165 663	0,03%	0	0,00%	165 663	N/A
Bénin	146 371	0,03%	0	0,00%	146 371	N/A
Sénégal	57 180	0,01%	106 596	0,02%	-49 417	-46,36%
Nigeria	93 432	0,02%	2 821 173	0,62%	-2 727 742	-96,69%
Ethiopie	5 728 136	1,11%	4 030 393	0,88%	1 697 743	42,12%
Mozambique	522 476	0,10%	275 719	0,06%	246 756	89,50%
AMERIQUE	7 159 020	1,38%	10 254 855	2,24%	-3 095 835	-30,19%
ASIE	84 772 124	16,35%	54 530 711	11,91%	30 241 413	55,46%
Afghanistan	58 892 348	11,36%	37 589 374	8,21%	21 302 974	56,67%
Tadjikistan	1 703 777	0,33%	1 827 848	0,40%	-124 071	-6,79%
Pakistan	10 078 970	1,94%	5 104 323	1,11%	4 974 647	97,46%
Kirghizistan	1 557 526	0,30%	1 718 122	0,38%	-160 596	-9,35%
Ouzbekistan	1 648 736	0,32%	1 851 305	0,40%	-202 569	-10,94%
Sri Lanka	2 255 167	0,44%	2 624 536	0,57%	-369 368	-14,07%
Myanmar	2 349 067	0,45%	1 417 642	0,31%	931 425	65,70%
Thaïlande	155 891	0,03%	580	0,00%	155 311	26760,69%
Philippines	1 068 609	0,21%	1 673 936	0,37%	-605 327	-36,16%
Bangladesh	5 062 033	0,98%	723 045	0,16%	4 338 988	600,10%
MENA	152 341 988	29,39%	130 174 466	28,43%	22 167 522	17,03%
Palestine	6 458 861	1,25%	4 655 185	1,02%	1 803 676	38,75%
Jordanie	6 636 989	1,28%	6 212 766	1,36%	424 224	6,83%
Libye	6 015 229	1,16%	6 541 944	1,43%	-526 715	-8,05%
Turquie / Syrie	97 863 861	18,88%	78 551 641	17,15%	19 312 220	24,59%
Irak	2 225 471	0,43%	5 759 060	1,26%	-3 533 589	-61,36%
Liban	12 999 037	2,51%	11 703 464	2,56%	1 295 572	11,07%
Maroc	368 775	0,07%	0	0,00%	368 775	N/A
Tunisie	-734	0,00%	101 619	0,02%	-102 352	N/A
Yémen	19 774 498	3,81%	16 648 787	3,64%	3 125 711	18,77%
EUROPE	130 760 943	25,23%	122 382 502	26,73%	8 378 441	6,85%
TOTAL	518 373 987	100%	457 902 807	100%	63 250 819	13,81%

5-2 VENTILATION DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et ventilés par financeur se décomposent comme suit :

(en euros)	31/12/2023
BHA	197 311 629
ECHO	68 994 078
UNOCHA	26 736 955
UNOPS	21 236 602
INTPA/NEAR	20 427 483
UNHCR	18 788 698
UNICEF	17 228 224
CDCS	13 862 485
UNWFP	13 417 719
Action Contre la Faim (ACF)	10 379 485
IMPACT Initiatives	9 190 925
Autres financeurs non détaillés	100 799 706
TOTAL	518 373 987

A noter que ces subventions ne proviennent pas directement des Etats.

5-3 ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Les avantages et ressources provenant directement ou indirectement de l'étranger sont présentés comme suit :

Etat du contributeur (en euros)	Montant total des avantages et des ressources 31/12/2023
Afghanistan	-2 999 749
Allemagne	8 126 474
Arabie Saoudite	200
Argentine	160
Australie	191 279
Belgique	98 708
Belgique Commission Européenne	89 421 560
Canada	3 292 856
Croatie	11 221
Danemark	13 235 889
Danemark Nations Unies	21 236 602
Emirats arabes unis	350
Espagne	395
Estonie	449 619
Etats-Unis	211 991 542
Etats-Unis Nations Unies	72 509 917
Ethiopie	317 839
France Nations Unies	189 802
Grèce	50
Inde	33 441
Irlande	7 815 861
Italie	555 283
Italie Nations Unies	25 177 044
Japan	-22 993
Kenya	138 017
Kyrgyzstan	92 590
Luxembourg	200
Maldives	2 244
Norvège	12 206 026
Nouvelle Zélande	7 336
Ouganda	26 347
Ouzbekistan	283 612
Pakistan	221 256
Pays-bas	491 434
Philippines	13 575
Portugal	250
République Centrafricaine	1 474 967
République Tchèque	5 717 724
Royaume-Uni	6 334 938
Serbie	200
Singapour	80
Sri Lanka	65 385
Suède	4 454 035
Suisse	16 522 783
Suisse Nations Unies	18 788 698
Syrie	46 086
Tajikistan	78 852
Tunisie	28 435
Venezuela	22 907
Equateur	240
Jordanie	1
Porto Rico	1 200
TOTAL	518 652 771

5-4 DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Des produits pour un montant total de 3 035 273 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres produits d'exploitation correspondent aux revenus issus de la vente de petits équipements sur le terrain et des remboursements de frais pour 50 K€.

5-5 DETAIL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Des charges pour un montant total de 9 955 076 € correspondent à des écarts de change sur dettes et créances et enregistrés lors de l'encaissement des versements en devise.

Le reste des autres charges d'exploitation correspondent principalement à la mise en place de projets de distribution de liquidités (cash Grant) aux bénéficiaires ou à des organisations communautaires sur le terrain pour un total de 128 069 193 € et des subventions accordées à d'autres organisations pour 1 541 076 €.

5-6 RÉSULTAT FINANCIER

(en euros)	31/12/2023
Produits financiers	4 434 043
Intérêts des prêts	294 009
Gain de change	4 086 920
Autres produits financiers	53 114
Reprise provision pour dépréciation	0
Charges financières	4 138 115
Intérêts bancaires et emprunts	414 570
Pertes de change	3 668 299
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	55 246
Autres charges financières	0
RÉSULTAT FINANCIER	295 928

5-7 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)	31/12/2023
Produits exceptionnels	454 609
Produits des cessions de biens	108 464
Régularisation clients et partenaires	245 018
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	94 887
Autres produits exceptionnels	6 241
Charges exceptionnelles	1 649 910
Remboursements bailleurs de projets terminés	109 673
Régularisation clients et partenaires	1 536 940
Autres charges exceptionnelles	3 298
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 195 301

6- AUTRES INFORMATIONS

6-1 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DE L'ASSOCIATION

Effectif moyen (ventilé par catégorie)	31/12/2023	31/12/2022
Dirigeants	14	16
Cadres	432	437
Employés, Techniciens, Ouvriers et Agents de Maitrise	7 358	7 208
TOTAL	7 804	7 661

Effectif moyen (ventilé par localisation)	31/12/2023	31/12/2022
Personnel siège et international Acted	431	439
Personnel siège et international Reach	8	8
Personnel siège et international ICVA	0	0
Personnel siège Convergences	7	7
Personnel national	7 358	7 207
TOTAL	7 804	7 661

6-2 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX ORGANES DE DIRECTION

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

En application de la loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, les membres des Comités Exécutif et de Direction, composés au total de 14 directeurs, ont perçu un montant global de rémunérations nettes versées au 31 décembre 2023 s'élevant à 1 216 412 € contre 1 191 627 € en 2022 pour 16 directeurs. Les 3 plus hauts dirigeants ont perçu un montant global de rémunération nette versée au 31 décembre 2023 s'élevant à 387 165 €.

6-3 SITUATION FISCALE

N'ayant pas de but lucratif, l'Association, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle et TVA) pour ses activités non commerciales. D'autre part, l'association est assujettie à la taxe sur les salaires.

Cependant, au titre de l'exercice 2023, ACTED a perçu des intérêts sur des Dépôts A Terme (DAT) entraînant un impôt sur les bénéfices à verser pour 2 534 €.

6-4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés		
Retraite du personnel	197 856	172 502
TOTAL	197 856	172 502

(en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Engagements reçus		
Plafond de découvert autorisé	9 058 597	9 098 509
Garantie de paiement à première demande	7 904 148	7 904 148
TOTAL	16 962 745	17 002 657

6-5 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'association ACTED ne fait pas appel au bénévolat. Des dons en nature lui sont parfois octroyés sous forme de nourriture et autres produits et matières nécessaires à la mise en œuvre des missions. Ces dons sont valorisés selon la méthode ci-dessous.

Pour chacun d'entre eux, ACTED a recherché au sein des documents contractuels, des budgets des projets, et des communications avec le bailleur ou donateur les informations pertinentes afin de valoriser les contributions reçues, dans la devise du projet.

En l'absence d'information, ACTED a calculé cette valorisation sur la base des coûts du marché dans le pays pour les articles donnés.

Ensuite, ce montant en devise projet a été valorisé en EUR, soit au taux historique du projet si le projet considéré a une composante en subvention monétaire, soit dans le cas contraire au taux Banque de France ou au taux des Douanes françaises au 31/12/2023.

Enfin, la quote-part des contributions en nature affectée à l'exercice N en EUR a été calculée au *pro rata temporis* sur l'exercice 2023.

Selon cette méthode, le montant des contributions en nature recensées et valorisées par ACTED au 31 décembre 2023 est porté à 35 046 286 €.

6-6 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées lors de leur versement.

La convention collective appliquée est celle de l'indemnité légale. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de charges patronales : 48 %
- Taux d'actualisation : 3,53 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2023 ressort à 197 856 € contre 172 502 € au 31 décembre 2022.

6-7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 124 226 €. Les honoraires afférents au contrôle légal et à la certification des comptes s'élèvent à 120 900€.

6-8 TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

L'association n'a pas réalisé d'opérations avec les contreparties tel que prévu par les dispositions de l'article 431-12 du règlement comptable ANC 2018-06.

7- INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC**7-1 NOUVELLES DISPOSITIONS DEPUIS L'EXERCICE 2020**

L'association faisant appel à la générosité du public devait, avant l'exercice 2020, inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le règlement ANC 2018-06 complété par le règlement n°2020-08, l'annexe des comptes annuels de l'association doit dorénavant comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

7-2 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU CR ET DU CROD

Le règlement prévoit de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination.

7-2-1 Tableau de rapprochement entre le CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat (CR) et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises			144 740 382				125 748						144 866 130
Variation de stock													
Autres achats et charges externes			68 321 814		78 621		3 288 973						71 689 408
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés			1 796 405				879 226						2 675 631
Salaires et traitements			114 519 029				6 502 657						121 021 686
Charges sociales			24 913 939				3 369 424						28 283 364
Dotations aux amortissements et dépréciations							1 100 624						1 100 624
Dotations aux provisions								5 673 816					5 673 816
Reports en fonds dédiés										91 146 253			91 146 253
Autres charges			138 149 304			1 532 943	36 939						139 719 186
Charges financières			(9 949)				4 092 818						4 082 869
Charges exceptionnelles			2 850				1 647 061						1 649 910
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices									2 534				2 534
TOTAL			492 433 775		78 621	1 532 943	21 043 470	5 673 816	2 534	91 146 253			611 911 412

7-2-2 Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du CR et le CROD

Le tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat (CR) et du compte de résultat par origine et destination (CROD) est le suivant :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature		35 046 286			35 046 286
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Aides financières					
Personnel bénévole					
TOTAL		35 046 286			35 046 286

7-3 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) arrêté au 31 décembre 2023 est établi en application du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-3-1 Méthodes d'élaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- **Coûts directs** : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- **Coûts indirects** : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	8 291 060	8 291 060	298 648	298 648
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	8 291 060	8 291 060	298 648	298 648
- Dons manuels	8 291 060	8 291 060	298 648	298 648
<i>Dons manuels non affectés</i>	27 838	27 838	58 706	58 706
<i>Dons manuels affectés</i>	8 263 222	8 263 222	239 943	239 943
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 726 613		28 668 024	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 648 670		2 297 620	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	10 077 943		26 370 405	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	516 725 317		455 606 245	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 023 245	-	1 473 891	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	83 755 685	-	67 638 067	-
TOTAL	621 521 920	8 291 060	553 684 874	298 648
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	492 433 775	8 291 060	429 032 279	298 648
1.1 Réalisées en France	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	492 433 775	8 291 060	429 032 279	298 648
- Actions réalisées par l'organisme	492 433 775	8 291 060	429 032 279	298 648
<i>Paix, stabilité et justice</i>	6 001 722	-	6 406 337	-
<i>Renforcer les institutions et la société civile</i>	25 024 469	417 848	19 836 494	-
<i>Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente</i>	7 773 838	26 420	5 368 522	-
<i>Action citoyenne pour le climat</i>	13 795 005	7 398	8 061 895	-
<i>Infrastructures durables</i>	47 129 710	289 751	8 607 798	-
<i>Economie circulaire</i>	4 075 727	-	986 154	-
<i>Opportunités économiques inclusives</i>	38 579 067	2 259 328	28 076 625	-
<i>Accès aux services essentiels</i>	70 321 656	324 097	31 508 703	-
<i>Action humanitaire</i>	279 732 581	4 966 218	320 179 753	298 648
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 611 564	-	1 717 690	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	78 621	-	116 073	-
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 532 943	-	1 601 617	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21 043 470	-	21 750 930	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 673 816	-	1 207 902	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	2 534		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	91 146 253	-	89 118 810	-
TOTAL	611 911 412	8 291 060	542 827 611	298 648
EXCEDENT OU DEFICIT	9 610 508	0	10 857 263	-

7-3-2 Présentation du CROD

L'association de solidarité internationale ACTED répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise et au respect de leur dignité, tout en favorisant et mettant en œuvre des opportunités pour un développement durable, en investissant dans les potentiels de l'Homme.

Indépendante, privée et à but non lucratif, l'ONG française ACTED (statut association loi 1901) œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence, et les valeurs de responsabilité, d'impact, d'esprit d'entreprise et d'inspiration.

ACTED s'engage à répondre aux urgences et à développer la résilience face aux situations de crise, à coconstruire une gouvernance effective, et à promouvoir une croissance inclusive et durable.

Nous œuvrons sur le dernier kilomètre de l'action humanitaire. Notre mission est de sauver des vies et de répondre aux besoins essentiels des populations dans les zones les plus difficiles d'accès. ACTED développe et met en œuvre des programmes à destination des populations les plus vulnérables qui souffrent de violences, des conflits, de catastrophes naturelles ou d'une situation de pauvreté endémique. L'approche d'ACTED dépasse la réponse d'urgence, avec un engagement dans le développement durable et l'accès des communautés aux moyens de subsistance.

Les missions sociales présentées dans la colonne « emplois » du CER correspondent aux neuf piliers axes de la stratégie programme d'ACTED :

- **Action Humanitaire :**
Dans les situations d'urgence, ACTED intervient pour sauver des vies, au soutien notamment des plus vulnérables et marginalisés, en franchissant le « dernier kilomètre » pour parvenir aux zones difficiles d'accès. L'action humanitaire d'ACTED comprend la préparation aux catastrophes et l'action précoce, la réponse d'urgence, le relèvement, et encourage la résilience future et un développement équitable.
- **Accès aux services essentiels :**
ACTED considère qu'un accès équitable aux services de base comme l'eau potable, les installations sanitaires et d'hygiène, les soins de santé essentiels, l'éducation, l'énergie et les programmes de protection sociale est essentiel pour lutter efficacement contre la pauvreté. Les activités d'ACTED visent à améliorer la qualité et la couverture des services assurés par les acteurs publics, privés ou philanthropiques afin de s'assurer qu'ils puissent répondre aux besoins fondamentaux de tous les groupes de population
- **Opportunités économiques inclusives :**
ACTED cherche à assurer à chacun de disposer des compétences et capacités adaptées pour accéder aux moyens de subsistance disponibles, avec des marchés en mesure d'offrir des opportunités d'emploi décent ou d'auto-emploi pour les personnes non qualifiées, semi-qualifiées et qualifiées, en particulier dans les lieux et secteurs où vivent et travaillent les pauvres et les plus vulnérables.
- **Economie circulaire :**
ACTED soutient les personnes, les institutions gouvernementales, les prestataires de services, le secteur privé et les entrepreneurs sociaux dans des démarches de réduction des déchets et de la pollution, d'utilisation de produits et de matériaux le plus longtemps possible, et de régénération des systèmes naturels. Ces actions visent à réduire les déchets, la pollution et les émissions de carbone et d'améliorer la productivité des ressources, permettant ainsi de réduire l'impact environnemental de l'activité économique.
- **Infrastructures durables :**
ACTED favorise la construction, la réhabilitation ou la modernisation d'infrastructures publiques pour la production d'énergie verte ou pour une utilisation et une consommation plus efficaces des ressources, améliorant les conditions environnementales et donc la santé et la qualité de vie des populations. Ces démarches contribuent à une économie plus verte, tout en créant des opportunités d'emploi et renforçant la biodiversité.

- **Paix, stabilité et justice :**

ACTED vise à prévenir les conflits, soutenir la stabilisation post-conflit et promouvoir des environnements de vie protecteurs en améliorant la confiance entre et au sein des communautés, en réduisant les risques de violence, en prévenant l'éclatement des conflits et en promouvant les principes de base de l'État de droit tels que l'accès à la justice, de sorte à ce que chacun puisse faire entendre sa voix, exercer ses droits, contester les discriminations ou demander des comptes aux décideurs.

- **Renforcer les institutions et la société civile :**

ACTED cherche à donner aux citoyens les moyens d'exiger et de demander des comptes à ceux à qui incombe la responsabilité de fournir des services, tout en soutenant les institutions publiques locales pour qu'elles fournissent des services meilleurs et plus efficaces à leurs administrés. ACTED encourage spécifiquement les différentes parties prenantes (groupes de citoyens, OSC, secteur privé et gouvernements) à travailler efficacement ensemble pour co-construire des moyens d'agir collectivement dans les processus de développement.

- **Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente :**

Perte de biodiversité, exploitation des ressources naturelles, pollution, dégradation des sols : les activités humaines ont un impact négatif sur la résilience des écosystèmes. L'objectif d'ACTED est d'assurer que les écosystèmes et les ressources naturelles puissent être régénérés, consommés et protégés de manière plus durable, de sorte à ce que les populations locales puissent en bénéficier de manière responsable pour répondre à leurs besoins tout en les préservant pour les générations futures.

- **Action citoyenne pour le climat :**

Dans ce contexte de changement climatique important et accéléré que connaît la planète, causé par les gaz à effet de serre émis par les activités humaines, ACTED s'efforce d'ancrer la conscience climatique dans l'ADN de toutes les parties prenantes avec lesquelles elle travaille. ACTED encourage l'écologisation en promouvant des changements de style de vie, créant ainsi une dynamique de changement systémique pour atténuer le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

7-3-3 CROD et Contributions Volontaires en Nature

Le règlement introduit également un tableau pour mettre en lien les contributions volontaires en nature et les charges par destination :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	35 046 286		11 189 855	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
TOTAL	35 046 286	-	11 189 855	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	35 046 286	-	11 189 855	-
Réalisées en France	-	-	-	-
Réalisées à l'étranger	35 046 286	-	11 189 855	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	35 046 286	-	11 189 855	-

7-4 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2023 est établi en application du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

7-4-1 Méthodes d'élaboration du CER

Le format du CER n'intègre que la partie liée à la générosité du public et présentée dans la deuxième colonne du CROD (§ 7-3-1).

Les dons issus de la générosité du public, pour un montant total de 8 291 060 €, ont été utilisés pour les missions sociales de l'association ACTED selon la répartition suivante :

- 5,04 % : Renforcer les institutions et la société civile ;
- 0,32 % : Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente ;
- 0,09 % : Action citoyenne pour le climat ;
- 3,49 % : Infrastructures durables ;
- 27,25 % : Opportunités économiques inclusives ;
- 3,91 % : Accès aux services essentiels ;
- 59,90 % : Action humanitaire.

EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	8 291 060	298 648	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	8 291 060	298 648
1.1. Réalisées en France	-	-	1.1. Contisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	1.2. Dons, legs et mécénats	8 291 060	298 648
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	27 838	58 706
1.2. Réalisées à l'étranger	8 291 060	298 648	- Dons manuels affectés	8 263 222	239 943
- Actions réalisées par l'organisme	8 291 060	298 648	- Legs, donations et assurance-vie	-	-
Paix, stabilité et justice	-	-	- Mécénats	-	-
Renforcer les institutions et la société civile	417 848	-	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente	26 420	-			
Action citoyenne pour le climat	7 398	-			
Infrastructures durables	289 751	-			
Economie circulaire	-	-			
Opportunités économiques inclusives	2 259 328	-			
Accès aux services essentiels	324 097	-			
Action humanitaire	4 966 218	298 648			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-			
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	-	-			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	-	-			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	8 291 060	298 648	TOTAL DES RESSOURCES	8 291 060	298 648
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2. REPRISES DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	3. UTILISATIONS DES FONDS FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	0
TOTAL	8 291 060	298 648	TOTAL	8 291 060	298 648

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
1.1. Réalisées en France	-	-	Bénévolat	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
			Dons en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL			TOTAL		

7-5 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX CHARGES PAR DESTINATION ET EMPLOIS

7-5-1 Charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics

Les charges liées à la recherche des subventions et autres concours publics se composent principalement des coûts engendrés par les bureaux de représentation d'ACTED à Washington, à Londres et au Canada ainsi que des coûts pour la recherche de subventions au niveau européen.

7-5-2 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers et de la direction générale de l'association. Il est à noter que ce poste inclut également les pertes de change réalisées sur l'exercice comptable. Leur répartition en 2023 est la suivante :

(en euros)	31/12/2023
Charges de personnel (y compris impôts et taxes)	10 751 307
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.)	6 623 864
Pertes de change	3 668 299
TOTAL	21 043 470

Pour rappel, 9 955 076 € de charges relatives à des pertes de change liées à des contrats de financement issus de la rubrique 5-5 « autres charges d'exploitation » du compte de résultat (en accord avec le règlement ANC n°2015-05 applicable depuis le 1er janvier 2017 et § 3-3-2) ont été affectées aux missions sociales dans le CROD. En effet, en accord avec la méthode d'élaboration du CROD énoncée en 7-3-1, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée.

7-6 COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX PRODUITS PAR ORIGINE ET RESSOURCES

7-6-1 Dons, legs et mécénat

Sur l'exercice 2023, des dons non affectés pour un montant total de 27 838 € ont été utilisés en totalité pour la mission sociale « Action humanitaire ».

Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association ACTED.

7-6-2 Contributions financières sans contrepartie

Les contributions financières sans contrepartie représentent 0,31 % des ressources totales de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des Organisations Non Gouvernementales françaises ou étrangères.

7-6-3 Subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 98,11 % des produits totaux de l'association ACTED inscrites au compte de résultat (hors autres produits non liés à la générosité du public, hors reprises sur provisions et dépréciations et hors utilisations des fonds dédiés antérieurs. Ils sont obtenus auprès de 119 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales. L'Etat Français a fourni à l'association Acted 4,00 % de ses ressources pour 2023, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Comité interministériel d'aide alimentaire, le Centre de crise et de soutien, l'Agence Française de Développement, les villes de Paris, Rennes, Eybens, Toulouse, Nantes, Nancy, Le Coudray-Montceaux, et le Cannet, le Syndicat mixte SICASIL, les collectivités territoriales (les Conseils régionaux de Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, et Île-de-France, et les départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Dordogne, de l'Aube, des Hauts-de-Seine et de la Sarthe), les communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et du Pays-de-Saint-Omer, l'Agence d'Urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer et les Agences de l'eau d'Adour et Garonne et Rhin-Meuse.

7-6-4 Report des ressources liées à la générosité du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le compte d'emploi annuel des ressources a été mis en place pour la première fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Toutes les ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs ont été intégralement consommées ou affectées en compte de fonds dédiés. Par conséquent, il n'y a pas de report en début d'exercice.

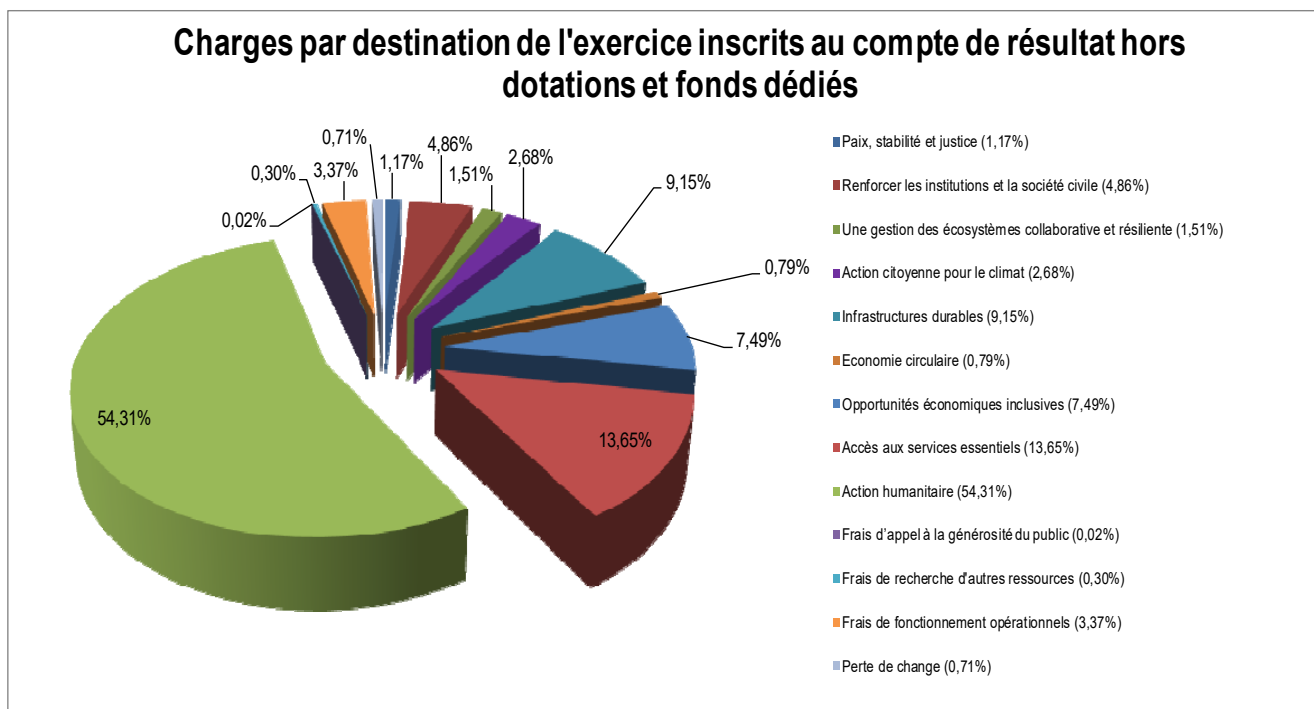
7-7 FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Les fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2023 s'élèvent à 4 114 810 € contre 1 207 958 € pour l'exercice 2022. Ce montant correspond principalement pour 1 951 K€ à un projet mis en œuvre au Myanmar et pour 1 046 K€ à plusieurs projets mis en œuvre en Ukraine.

7-8 INDICATEURS

7-8-1 Charges par destination de l'exercice inscrits au compte de résultat

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des charges par destination. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les dotations aux provisions et dépréciations (rubrique 4) ainsi que les reports en fonds dédiés de l'exercice (rubrique 6).

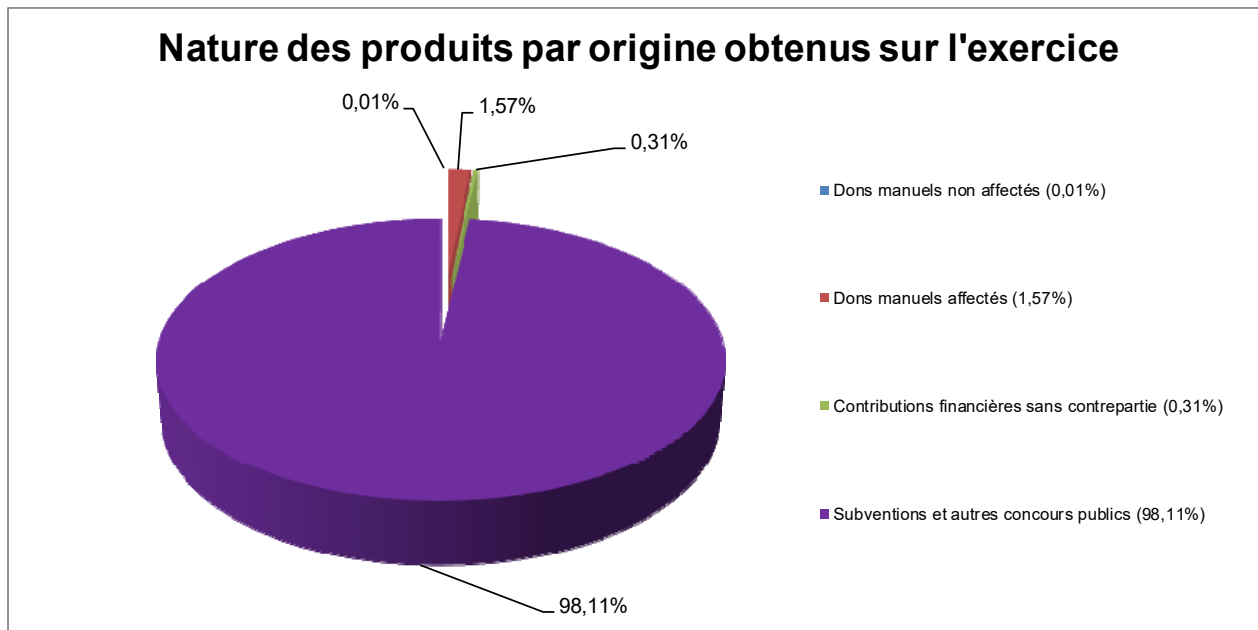


Sur 100 € dépensés en 2023 :

- 96 € ont été consacrés aux missions sociales :
 - 54 € pour « Action humanitaire » ;
 - 14 € pour « Accès aux services essentiels » ;
 - 8 € pour « Opportunités économiques inclusives » ;
 - 5 € pour « Renforcer les institutions et la société civile » ;
 - 3 € pour « Action citoyenne pour le climat » ;
 - 1 € pour « Paix, stabilité et justice » ;
 - 9 € pour « Infrastructures durables » ;
 - 2 € pour « Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente » et « Economie circulaire » ;
- 4 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels (charges de personnel, loyers, honoraires, amortissements, etc.).

7-8-2 Produits par origine de l'exercice par nature

Cet indicateur est construit à partir des données de la colonne 1 du CROD au niveau des produits par origine. Ne sont pas pris en compte, dans le dénominateur, les autres produits non liés à la générosité du public (rubrique 2.4), les reprises sur provisions et dépréciations (rubrique 4) et les utilisations des fonds dédiés antérieurs (rubrique 5).



Sur 100 € obtenus en 2023 :

- 98,11 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,31 € provient des contributions financières sans contrepartie ;
- 1,57 € provient des dons manuels affectés ;
- 0,01 € provient des dons manuels non affectés.